

Déclaration d'ouverture du Caucus des Peuples Autochtones

Merci, Madame la Présidente

Bonjour, gawis ay agew taku am-in. Depuis des temps immémoriaux, la diversité biologique et génétique de la planète s'est épanouie sous notre gestion et dans nos terres et nos eaux sacrées. Nos peuples savent depuis longtemps qu'il est important de maintenir l'équilibre avec le monde naturel et de veiller à ce que les générations futures aient accès aux ressources génétiques essentielles à notre survie. En tant que Caucus des Peuples Autochtones, nous avons la lourde responsabilité de défendre les 476 millions d'autochtones du monde entier.

Nous sommes ici parce qu'une part importante de la richesse mondiale - tant privée que gouvernementale - a été générée à partir de nos ressources génétiques et savoirs traditionnels associés, souvent à notre détriment. Alors que nous entamons cette conférence diplomatique, notre droit à une participation pleine et effective doit être garanti, car ces questions ont un impact sur nos peuples et leur avenir. Nous sommes ici pour renforcer la protection de nos ressources génétiques et savoirs traditionnels associés, et non pour renforcer davantage les systèmes de brevets qui ont été des outils de dépossession. Nous avons besoin de protections positives. Il est temps d'adopter un instrument contraignant.

L'article 31 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples Autochtones stipule que "les Peuples Autochtones ont le droit de conserver, contrôler, protéger et développer leurs ressources ...génétiques" et leurs connaissances traditionnelles. Elle prévoit également que "les États prennent des mesures efficaces pour reconnaître et protéger l'exercice de ces droits", "conjointement avec les Peuples Autochtones". Lorsque nos ressources génétiques et savoirs traditionnels associés sont affectés, notre "consentement préalable, libre et éclairé" sera essentiel pour la mise en œuvre du régime juridique.

Nous savons qu'il y a des intérêts divergents dans ces négociations, et nous sommes reconnaissants aux États membres qui ont fait des efforts de bonne foi pour reconnaître et faire respecter nos droits. Nous répétons :

1. Que l'instrument devrait inscrire la mise en œuvre conjointement avec les Peuples Autochtones.
2. Que les Peuples Autochtones qui sont à l'origine ou à la source des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées doivent être divulgués.

Ces principes sont fondamentaux pour la légitimité de cet instrument. Sans eux, cet instrument ne sera ni juste ni efficace pour protéger, respecter et promouvoir nos droits en matière de ressources génétiques et savoirs traditionnels associés.

Enfin, nous reconnaissons avec gratitude que la participation des représentants autochtones à cette conférence a été rendue possible grâce à un financement provenant du budget de base de l'OMPI. Nous espérons que cette pratique se poursuivra tout au long de la mise en œuvre et de l'administration de l'instrument juridiquement contraignant que cette conférence adoptera.

Merci, Madame la présidente